

## **RAPPORT SUR L'OFFRE CULTURELLE** **A SAINT-BARTHELEMY**

Président de commission Jean Pierre BALLAGNY  
Personnalité qualifiée désignée par le Ministre des Outre-Mer  
Approuvé par l'Assemblée Plénière du 21 mai 2014

### **Objet de la mission :**

Dans sa séance du 11 décembre 2013, l'assemblée plénière du Conseil Economique Social et Culturel a décidé d'engager une étude sur l'offre culturelle à Saint-Barthélemy.

En effet, les budgets de la Collectivité des années précédentes et de l'année en cours ne démontraient pas un intérêt marqué pour les développements d'une politique en ce domaine que, pourtant, la Collectivité en tant que commune, département et région se devait d'assumer.

Par ailleurs le constat rapporté par certains conseillers et nos différentes enquêtes, révélait :

- . l'absence de véritable politique culturelle par le passé,
- . les difficultés rencontrées par des opérateurs pour mettre sur pied un événement,
- . la sous-utilisation des outils en place,
- . et le fait que l'absence d'infrastructures et d'offres autre que sportive pouvait générer un manque auprès de certains jeunes, propice à une oisiveté qui se révèle négative et à l'absence de projet.

En conséquence, et sans à priori, le Conseil a décidé de créer une commission ad hoc dont le but serait de définir l'offre existante et de formuler des propositions ou des recommandations.

-----§-----

## **I – Le constat :**

Il est tout d'abord remarquable d'indiquer qu'un travail a été réalisé dans le sens de notre mission par la Commission « Culture – Fêtes et Cérémonies » de la Collectivité sous la Présidence de Mme Micheline JACQUES.

Ce document intitulé *Proposition de définition d'une politique culturelle pour la Collectivité de Saint-Barthélemy* rappelle en préambule, et nous n'y reviendrons pas, que la Culture n'est pas un produit inerte et improductif réservé à quelques intellectuels désœuvrés, mais elle doit être considérée avant tout comme un moteur du développement économique et social.

Or d'une part l'évolution démographique a partiellement délité le lien social qui existait entre les résidents et d'autre part le goût pour la culture ne peut se passer d'initiation.

Ainsi que le relève fort bien le rapport de la Commission de la Collectivité, et ainsi que nous avons pu le constater au gré de nos interview, l'activité artistique et culturelle portée par le tissu associatif, seul moteur actuel efficace notamment du fait de la spécificité de notre insularité, est entravée par l'essoufflement du bénévolat.

Par ailleurs, les projets annuels ou ponctuels qui sont actuellement assurés sur l'île, nécessitent un parcours un peu compliqué pour leur mise en place du fait notamment du nombre d'interlocuteurs qui doivent être consultés. De plus, quelques activités qui pourraient se combiner se font parfois concurrence.

Concernant l'existant, hors les lieux privés, il faut se satisfaire aujourd'hui d'une salle à la Capitainerie très mal sonorisée, de deux bibliothèques, un petit théâtre dit « du paradis », un espace dédié à la météo et d'un seul musée public.

Concernant la salle de la capitainerie celle-ci est bien située, suffisamment spacieuse pour y accueillir des expositions temporaires, des conférences ou servir de point presse lors d'événements sportifs, notamment nautiques.

Mais son acoustique est désastreuse et ne peut en aucun cas être considérée comme polyvalente du fait de l'impossibilité d'y réaliser des transformations.

Le théâtre du paradis, n'est certes pas très grand, mais il est intime et bien équipé. Par contre sa gestion élitiste ne permet pas d'y avoir accès pour tous.

En ce qui concerne les musées, on note le musée des coquillages, lequel, avec des faibles moyens est connu à travers le monde, le musée d'André BERRY, qui tente de relater une partie de l'histoire de Saint-Barth, et enfin le musée de la Collectivité qui est un endroit parfaitement adapté, son emplacement est unique et laisse supposer une exposition à la hauteur de la qualité du bâtiment. Las, on pénètre alors dans un dépôt sale où s'entassent pêle-mêle un certain nombre d'objets hétéroclites et poussiéreux et on ne peut y trouver ni à s'instruire sur l'histoire de l'île ni à s'émerveiller devant les objets du

passé qui s'entassent sans explication, le responsable du lieu expliquant que « les objets parlent d'eux mêmes ».

La Collectivité gère aujourd'hui le secteur de la culture comme il était géré à l'époque de la Commune. Cette gestion pouvait être satisfaisante, mais aujourd'hui s'agissant d'une Collectivité, sa mission en matière culturelle doit s'élever afin d'offrir tant à la population qu'aux touristes, une véritable politique à court, moyen et long terme de son offre dans ce domaine.

-----§-----

## **II - Les recommandations :**

### **1° - Une délégation de la gestion des demandes**

La gestion des initiatives et des demandes s'effectue actuellement dans la plus grande difficulté pour les demandeurs qui ne savent pas où s'adresser, ni auprès de qui présenter leur projet, sans avoir pu, préalablement déterminer si le projet n'existe pas déjà ou n'a pas déjà été réalisé.

Très souvent, pour ne pas dire, systématiquement, c'est sur le bureau de Mme JACQUES que se retrouvent les dossiers, et c'est également elle qui doit assumer les rendez-vous de présentation.

Mais Mme JACQUES a elle même des activités professionnelles outre ses responsabilités auprès de la Collectivité et même si elle peut s'appuyer sur sa petite commission, cette commission assume également la partie fêtes et cérémonie.

Par ailleurs il serait souhaitable, quel que soit le résultat de la présente mission, que la commission en question invite des opérateurs du monde de la culture à certaines de ses réunions.

### **2° - Une politique créative et motivante des initiatives :**

La Collectivité a les moyens de rayonner en ce domaine et d'être un exemple de ce qui peut se faire.

Mais pour cela, il est nécessaire de définir des objectifs, d'imaginer des pistes, d'utiliser les moyens existants, de construire ou d'inventer ceux qui font défaut, de coordonner les efforts déjà réalisés, d'informer, de piloter.

C'est à ce prix, que la Collectivité pourra offrir non seulement une vitrine de son savoir faire, stimuler des initiatives chez les jeunes et les moins jeunes, et offrir un véritable secteur quaternaire tout au long de l'année.

### 3° - Une gestion saine des finances :

Bien évidemment toute politique digne de ce nom nécessite des moyens financiers.

Une analyse rapide des aides apportées par la Collectivité permet de constater que la Culture représente environ 10 % des subventions versées (hors système scolaire), l'ensemble des subventions représentant lui-même 2,53 % du budget de la Collectivité .

Constater que la Culture représente 0,4% du budget de la Collectivité, n'est pas normal et ne peut rien apporter ni produire.

La Collectivité doit impérativement investir dans ce domaine et, si elle le fait dans un cadre solide, dynamique et réfléchi, non seulement elle aura rempli son rôle, mais elle peut de surcroît compter sur un retour sur son investissement.

Plusieurs pistes existent :

. la première part du constat que les subventions versées aux différentes associations (culturelles et autres, d'ailleurs) ne font l'objet que d'un contrôle approximatif. Les projets souvent détaillés lors de la demande d'aide, ne sont pas toujours réalisés ou ne le sont pas totalement. Des financements permettent d'acquérir des outils qui existent déjà ou qui sont sous-utilisés. Enfin certaines aides installent des meneurs dans un certain confort qui les éloigne de leur mission première.

. la deuxième permet d'envisager la valorisation financière de la marque Saint-Barth qui vient à peine de faire l'objet d'une protection alors qu'elle est exploitée par des professionnels de bonne foi depuis plusieurs années.

. une troisième mal connue car sans débouchés à ce jour s'articule autour du mécénat sur des projets précis et dont le support Saint-Barth est un gage de réussite ;

. d'autres pistes enfin, purement commerciales devraient être exploitées : personne ne serait choqué de devoir verser un droit d'entrée dans un musée de qualité abritant des expositions temporaires (sachant que le droit de quai serait bien perçu sur les marchandises vendues sur le territoire), les concours de peinture qui sont déjà organisés pourraient déboucher sur l'émission d'un timbre, qui, même tirés en petites quantités feraient le bonheur tous les ans des collectionneurs.

### 4° - Le Comité des Arts et de la Culture :

Compte tenu de ce qui précède, il ressort de nos travaux, que le meilleur moyen de permettre à la Collectivité d'organiser sa politique culturelle serait de déléguer cette compétence au profit d'un COMITE DES ARTS ET DE LA CULTURE géré sous la responsabilité de la Commission Culture Fêtes et Cérémonies, dont le rôle serait :

- De définir les grands axes de la politique annuelle en accord avec les représentants des associations, dans les domaines de la musique, des arts plastiques, de l'environnement, de la conservation du patrimoine, de l'intégration multiculturelle, et veiller à leur application,
- Suggérer les nouvelles pistes tant dans le cadre de la nature des opérations que dans le cadre des ressources financières,

- Favoriser des actions annuelles, pérennes et continues
- Promouvoir les artistes, les activités et les événements de l'île,
- Contrôler la pertinence et juger de l'effet pratique de chaque opération notamment au niveau de la fréquentation tant par les opérateurs que par les spectateurs
- Evaluer l'usage des subventions au moyen d'un contrôle systématique de la réalisation des objectifs et du bilan financier de la ou les opérations.

Un telle mission nécessite une direction par un professionnel ayant une parfaite connaissance du terrain, des aspirations et des attentes du public, et un maîtrise des ressources des associations,

#### 5° - Favoriser la communication :

Un tel programme ne peut se concevoir sans communication. En effet, le lien entre le Comité, les associations et le public est indispensable et doit faire l'objet à lui seul d'une réflexion et d'un travail dont le Comité aura bien évidemment la charge.

Il ne s'agit pas à proprement parler de publicité, mais le Conseil suggère la mise en place d'un bulletin bimestriel imprimé et adressé par mail, qui pourrait s'autofinancer et dont le but serait de présenter les différentes associations (activités programmes d'action, contacts), relater un rappel historique de l'île sous forme de feuilleton et documents sociologiques à thème, de promouvoir les actions en cours et présenter le calendrier des événements à venir.

Doing « business » without advertising, is like a wink at someone in the dark : you know what you are doing but nobody else does.

*(Faire des « affaires » sans publicité est comme un clin d'œil à quelqu'un dans le noir : vous êtes le seul à savoir ce que vous faites)*

-----§-----

### **III - Conclusion**

Nous ne pouvons que reprendre la citation intégrée dans le rapport de Mme Micheline JACQUES : « *Il faut considérer le développement culturel non plus comme un luxe dont on pourrait se passer, mais comme un moteur du développement économique et social* » (Bernard Kayser – Professeur à l'Université de Toulouse-Mirail).

De surcroît, et à une autre échelle, la culture représente, outre un enrichissement personnel et le rayonnement d'un territoire, un apport économique non négligeable (*L'apport de la culture à l'économie de la France – Décembre 2013 – Rapport de l'Inspection Générale des Finances et de l'Inspection Générale des Affaires Culturelles*).

De fait, au niveau de notre île, le développement culturel entraîne inmanquablement la reconstitution d'un lien social, intergénérationnel et multiculturel propice à la qualité de vie, à l'épanouissement, au combat contre les conduites à risque, et même si nous sommes sûrs de la réussite d'un tel projet basé au départ sur la gestion de l'existant, nous pourrions tous être surpris de voir naître de nouvelles vocations, de nouveaux projets qui associeront l'environnement et la nature, et offriront comme conséquence supplémentaire, une attractivité touristique.